

Convocation à l'assemblée générale 2026 de L'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF-19

L'assemblée générale 2026 de l'association des radioamateurs de la Corrèze - REF-19 est
convoquée le dimanche 11 janvier 2026 à 09h30 au siège social,
F6KLO, rue Edmond Auzel, 19100 BRIVE LA GAILLARDE

ORDRE DU JOUR

Rapport moral et d'activité (F6ETI), vote du rapport moral et d'activité
Rapport financier (F1ULK), vote du rapport financier
Montant de la cotisation
Le mot de F5KTU
Questions diverses qui auront été soumises au préalable (voir bulletin réponse joint)
Élection des candidats au conseil d'administration 2026
Élection du bureau 2026

Le repas amical qui suivra sera pris sur place à partir de 12h30, pour lequel il faudra impérativement réserver avant le 7 janvier 2026

Élection des candidats au conseil d'administration de l'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF-19 :

Qui peut voter ? Tous les adhérents à l'association des radioamateurs de la Corrèze - REF-19 à jour de cotisation à la date de l'A.G.

Comment voter ?

1. Le jour de l'A.G. Le secrétaire enregistrera votre vote sur place après les vérifications d'usage. Le bulletin de vote sera mis dans une enveloppe qui sera insérée dans l'urne.
2. Par correspondance, pour le 10 janvier 2026 au plus tard (attention aux délais d'acheminement).
 - Mettez le bulletin que vous trouverez ci-joint (à l'exclusion de tout autre) dans une enveloppe blanche sans marque distinctive,
 - Cachetez-la,
 - Mettez cette enveloppe **À L'EXCLUSION DE TOUT AUTRE DOCUMENT** dans une autre enveloppe que vous adresserez au président :

F6ETI, Philippe MARTIN
290, impasse de la Genève
24290 COLY SAINT AMAND

Inscrivez au dos de cette enveloppe votre nom, indicatif (s'il y a lieu) et signature.

Pour être valable, le bulletin devra comporter **3 noms au minimum et 8 au maximum**. Aucun nom ni mention ne devra être ajouté **sous peine de nullité**.

Utilisation d'un pouvoir :

L'utilisation d'un pouvoir n'est pas autorisée pour l'élection du C.A. de l'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF-19.

Celui-ci sert uniquement aux délibérations de l'A.G. : rapport moral, rapport financier et questions diverses soumises au vote.

Si vous ne pouvez vous déplacer le jour de l'A.G., **votez par correspondance**.

Avant de confier votre pouvoir à un représentant à l'A.G., **prenez contact avec lui**.

Chaque membre ne peut en effet avoir que **trois pouvoirs au maximum**.

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. » (Loi du 1^{er} juillet 1901, titre 1^{er}, article 1).

RÉSERVATION REPAS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JANVIER 2026 à F6KLO COTISATION 2026

À retourner pour le 7 janvier 2026 dernier délai à :
F1ULK, Richard LANDRAUD - La Brande - 19500 JUGEALS NAZARETH

NOM: INDICATIF:

Nombre de participants au repas : x 22 € = €
Je joins également ma cotisation 2026 (30 €) = €

Ci-joint un chèque, à l'ordre de "REF19", de: TOTAL = € ou bien par règlement par virement bancaire, **en précisant nom, prénom, indicatif et objet** au compte de l'association REF19:
FR76 1680 6099 3966 1421 0796 209

Toute réservation de repas non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

Pensez à emporter vos lots pour la traditionnelle souscription !

Si vous avez des lots, apportez les le jour de l'AG. J'apporterai des lots pour la souscription : OUI – NON

BOITE À IDÉES – QUESTIONS DIVERSES

Notez ici vos suggestions, propositions, projets pour l'année 2026, vos préoccupations, ou questions à soumettre à l'Assemblée Générale.



POUVOIR POUR LES DÉCISIONS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je soussigné, NOM : REF : INDICATIF :

Demeurant : déclare être à jour de ma cotisation à l'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF-19, et donner pouvoir à M.: d'agir en mon nom pour voter et prendre la parole au cours de l'Assemblée Générale de l'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF19 le 11 janvier 2026.

Fait à le

Signature (1)

(1) Faire précéder la signature de la mention "Bon pour pouvoir"

Ce pouvoir n'est valable que pour les votes en assemblée générale (rapport moral et financier, décisions diverses entraînant des votes).

Pouvoir à confier à votre représentant à l'assemblée générale (prenez contact avec lui auparavant)



A.G. REF-19 2026

BULLETIN DE VOTE POUR L'ÉLECTION DES CANDIDATS AU CA

Il y a neuf candidats. (cf. nos statuts, le CA comporte au **moins 3 membres et 8 membres au plus**)

F1OKV, CARLOS REDONDO	F4JEP, David RYCKEWAERT
F1ULK, Richard LANDRAUD	F4LOF, William GENIN
F4EKZ, Denis ROUME	F4VVT, Antonio ANSANELLI
F4HYT, Pascal WATTEBLED	Daniel GUYEZ
F4IYO, Paul LAUVERRGNAT	

Laissez au moins **trois** noms et au plus **huit** noms (la liste comporte neuf noms). Ne rajoutez personne. (Voir mode d'emploi sur la convocation à l'assemblée générale.)